



Collectif **Biberacker Environnement**
biberacker-environnement@ecomail.fr

COMMUNIQUÉ

LE JEUDI 6 JUILLET 2023

Suite à notre demande d'audience formulée à l'issue de la promenade de découverte du dimanche 25 juin, le Collectif Biberacker Environnement sera reçu par le Maire de Colmar le jeudi 13 juillet à 16h.

Comme annoncé, nous interpellons le Maire sur :

- La valeur patrimoniale de ce secteur, en proposant de faire des éléments encore préservés du quartier des maraîchers, en particulier le secteur Biberackerweg, « un deuxième cœur pour Colmar », au même titre que le secteur petite Venise - quartier des Tanneurs.
- Le caractère de zone sensible de ce secteur, en demandant comment un lieu qui s'appelle le « chemin du champ du castor » pourrait ne pas être une zone humide à l'origine (avant que des années de culture du maïs aient sur certaines portions modifié – de façon non irréversible – la nature du sol).

Sur cet aspect, nous pointerons la contradiction entre l'hypothèse de l'urbanisation d'un tel secteur et :

- le **Plan Climat Air Energie Territorial** de Colmar agglomération adopté par la Ville elle-même lors du conseil communautaire du 8 juin 2023, mettant en avant la nécessité de « redoubler d'efforts » face à l'accélération du changement climatique (Mot du Président Eric Straumann), assortie d'une infographie indiquant qu'une tonne de CO2 pouvait par exemple être stockée par 12,5 ares de forêt ou de prairie. Le secteur Biberackerweg s'étale, lui, sur près d'une dizaine d'hectares et joue pour partie déjà ce rôle.
- les nouvelles préconisations du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET) s'agissant de l'enjeu dit Zéro Artificialisation Nette (ZAN), en cours d'adoption, et qui vont obliger à partir de début 2024 une mise en conformité à brève échéance du SCOT et du PLU.

Les animateurs du collectif